

La soutenabilité forte comme paradigme pour faire le lien entre économie et science de la durabilité

Adrien Comte, UMR LEMAR, Brest, France

12 janvier 2023



Mise en contexte

Le concept de développement durable est ancré dans la montée des enjeux environnementaux dans les institutions internationales. Dans le rapport « Brundtland » de 1987, le développement durable y est défini comme un mode de développement qui permet de satisfaire les besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leur. Les économistes se sont emparés de ce concept dans leurs modèles en proposant que le stock de capital (humain, financier, physique, et naturel) reste constant pour permettre la production de biens et services qui garantissent le bien-être humain dans le temps. Cette conceptualisation du développement durable, dite en soutenabilité faible, a été largement institutionnalisée, notamment avec la production d'indices « d'épargne véritable »¹ et la publication régulière de rapports de la Banque Mondiale « *Changing Wealth of Nations* ». Toutefois, une autre conceptualisation de la soutenabilité, dite soutenabilité forte, est possible.

La soutenabilité forte comme enjeu conceptuel et opérationnel

Assez rapidement après l'émergence du concept de soutenabilité faible, un autre courant a proposé une manière différente de définir le développement durable. Ce courant estime que le capital naturel est différent des autres formes de capitaux, et qu'il doit être préservé pour des raisons d'intégrité de la biosphère. Cette proposition fait écho à deux critiques de la définition du capital naturel en soutenabilité faible. La première est sa substituabilité à d'autres formes de capitaux, puisque c'est le stock total qui doit être constant. Schématiquement, on peut donc imaginer de détruire des espaces naturels si on y construit une école ou une usine de production à la place. La deuxième critique porte sur l'évaluation de ce capital naturel, qui doit être commensurable aux autres formes de capitaux, et qui suppose donc une évaluation monétaire des flux de services écosystémiques qui procurent des bénéfices aux sociétés humaines. La proposition de soutenabilité forte répond donc à ces deux critiques. D'abord, le capital naturel est défini comme des caractéristiques fonctionnelles d'écosystèmes et l'intégrité de l'environnement qui doivent être maintenus dans le temps. On peut penser ici aux travaux sur la définition de limites planétaires, qui déterminent des seuils critiques sur différentes dimensions environnementales au-delà desquels l'habitabilité de la biosphère est compromise. Cette définition ne permet donc pas de substituabilité entre les différentes formes de capitaux, mais définit un système comme soutenable seulement s'il opère dans la limite de ces seuils de soutenabilité (Figure 1). La soutenabilité forte peut être intégrée à la comptabilité nationale grâce à l'évaluation de coûts d'abattements, de préservation et de restaurations, différente des évaluations financières classiques et utile comme outil opérationnel pour éclairer la décision publique.

La soutenabilité forte comme objet frontière pour rapprocher les sciences

Une question importante pour opérationnaliser ce concept de soutenabilité forte porte sur la définition de seuils à ne pas dépasser ou d'objectifs environnementaux à atteindre. Ici doivent entrer en jeu les autres sciences qui s'intéressent à la durabilité. Là où l'approche en soutenabilité faible permet aux économistes de produire des modèles et des indicateurs quasiment en vase clos, l'approche en soutenabilité forte est intrinsèquement interdisciplinaire. La construction d'objectifs environnementaux à atteindre est un objet frontière qui nécessite un dialogue entre les disciplines. De nombreux écologues, que l'on pourrait qualifier de pragmatiques, se sont engouffrés dans l'approche en soutenabilité faible en développant des outils d'évaluation des flux de services écosystémiques, sans forcément se poser la question du cadre dans lequel ces évaluations seraient utilisées en économie pour l'aide à la décision. Bien qu'apportant des informations utiles pour sensibiliser les décideurs à l'importance de préserver l'environnement, les évaluations monétaires des services écosystémiques n'ont pour l'instant pas permis de changer de paradigme pour promouvoir un développement durable. La soutenabilité forte a également besoin d'écologues et de toutes les sciences de la nature, pour qualifier et quantifier l'intégrité et la fonctionnalité de l'environnement, à différentes échelles, et informer la définition d'objectifs environnementaux à atteindre ou à maintenir. Les sciences humaines et sociales

¹ Définit comme la somme d'investissements d'un pays dans le capital manufacturé et le capital naturel.

doivent également être mobilisées pour décrire d'autres aspects de cet objet frontière, notamment sur la production de normes juridiques, sur l'appropriation et la gouvernance d'objectifs environnementaux, ou sur la production d'indicateurs bio-culturels qui incluent d'autres formes de valeurs que des valeurs de fonctionnalité des écosystèmes. Le rôle des économistes serait ici limité à fournir un cadre permettant de transformer cette information en indicateurs commensurables avec d'autres informations nécessaires pour éclairer les politiques de développement, sous forme de tableau de bord ou d'évaluation des coûts nécessaire à l'atteinte de ces objectifs par exemple.

Les besoins de transdisciplinarité pour construire des trajectoires en soutenabilité forte

Pour permettre la définition d'objectifs environnementaux justes et adaptés à chaque territoire et chaque contexte de développement, l'approche de la soutenabilité forte doit non seulement associer différentes disciplines scientifiques mais aussi intégrer des acteurs non académiques. Les premiers concernés sont les décideurs qui définissent des politiques de développement et qui les institutionnalisent sous forme de normes juridiques (ces normes juridiques pouvant être interprétées comme des valeurs communes qui s'opposent à la somme de préférences individuelles actuellement mobilisées dans les cadres néo-classiques en économie). Les objectifs environnementaux ne peuvent par ailleurs pas être non plus uniquement définis par les sciences de la nature. En premier lieu parce que la définition de ces objectifs doit se faire à des échelles administratives (commune, commun, Etats, régions), qui ne se superposent pas exactement à l'étude des écosystèmes, mais aussi à cause de l'incertitude liée à la définition de ces objectifs. Certains proposent en effet l'objectif de retour à un état de l'environnement avant l'intervention humaine (anthropocène/ révolution industrielle), d'autres considèrent que l'homme a en fait modifié l'utilisation des terres depuis des milliers d'années, et donc qu'un objectif d'une nature vierge d'intervention humaine n'a pas de sens. Ce nouvel agenda de recherche pour l'aide à la définition d'objectifs environnementaux peut s'appuyer sur les Objectifs de Développement Durable et sur des cadres scientifiques comme les limites planétaires ou encore l'*Environmental Sustainability Gap*, un cadre conceptuel proposant d'évaluer la soutenabilité environnemental d'un pays par l'atteinte de cibles de bons états écologiques sur l'utilisation durable de ressources naturelles, la charge critique de pollution des écosystèmes, la biodiversité, et la santé et le bien-être humain.

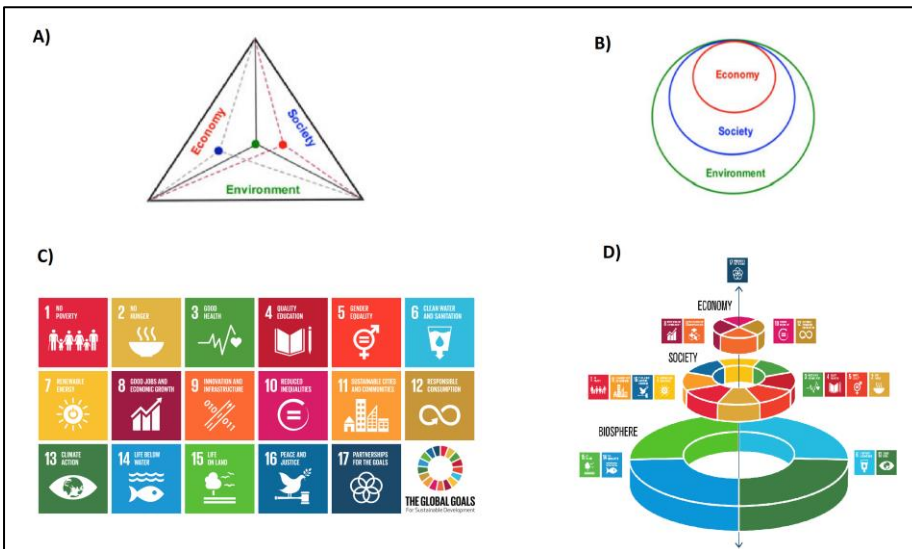


Figure 1: Représentations de la soutenabilité. L'approche en soutenabilité faible (A) s'intéresse à la somme totale du capital, incluant le capital social, manufacturé, et naturel, tandis que l'approche en soutenabilité forte (B) place l'atteinte de bon état de l'environnement comme condition essentielle de la soutenabilité. On peut appliquer cette représentation aux objectifs de développement durable (C), où l'atteinte de la soutenabilité repose sur le bon état des quatre objectifs environnementaux (D).

À retenir

La définition du développement durable pose toujours problème quand il s'agit de formuler concrètement une trajectoire de développement, à toutes les échelles. La soutenabilité forte, en s'appuyant sur la définition d'objectifs environnementaux à atteindre comme objets frontières, propose un cadre conceptuel permettant d'embarquer une partie des économistes dans une nouvelle approche scientifique, transdisciplinaire et de co-construction. L'IRD a un positionnement unique, ayant commencé à formuler les bases d'une compréhension commune de la recherche en science de la soutenabilité, en fédérant une communauté de chercheur.e.s autour de communauté de savoirs, et en disposant d'un réseau institutionnel fort.